

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

DIRECTOIRE

DECISION 2022.05.25 – 1

Réunion du 25 mai 2022

**BASSINS OUEST – ZIP DE FOS – SECTEUR FOS TONKIN – EXTENSION ET
NOUVEAUX CONTRATS AU PROFIT DE L'ENTREPRISE JEAN NEGRI & FILS
C21.130.24 A C21.133.24**

Au vu des éléments qui lui ont été présentés,

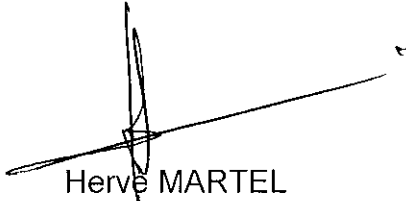
Sur la proposition de son Président, le Directoire :

- Approuve :
- le projet d'avenant n°3 à la convention préalable à bail à construction C21.130.41,
- le projet de convention d'occupation du domaine public fluvial – C21.131.41,
- le projet d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial C21.132.24,
- le projet de convention d'occupation précaire n° C21.133.24.

- Autorise le Directeur de la Valorisation du Patrimoine et de l'Innovation à signer ces contrats.

Adopté à l'unanimité

Fait à Marseille, le 25 mai 2022
Le Président du Directoire,



Hervé MARTEL

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

DIRECTOIRE

DECISION 2022.05.25 – 2

Réunion du 25 mai 2022

**BASSINS OUEST – ZI DE FOS SUR MER – RESILIATION DE LA CONVENTION
D'OCCUPATION DU DPM AU PROFIT DE LA SOCIETE JO TRACTION
INTERNATIONAL - C18.102.38**

Au vu des éléments qui lui ont été présentés,

Sur la proposition de son Président, le Directoire :

- Approuve le principe de la résiliation de la convention n°C18.102.38 à la date du 31 janvier 2022
- Autorise le Directeur de la Valorisation du Patrimoine et de l'Innovation à signer le courrier actant la résiliation de la convention d'occupation

Adopté à l'unanimité

Fait à Marseille, le 25 mai 2022

Le Président du Directoire,



Hervé MARTEL

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

DIRECTOIRE

DECISION 2022.05.25 – 3

Réunion du 25 mai 2022

**BASSINS OUEST – TERMINAL A CONTENEURS FOS 2XL – AVENANT N°8 A LA
CONVENTION DE TERMINAL PORTSYNERGY PROJECTS SA**

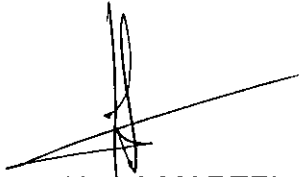
Au vu des éléments qui lui ont été présentés,

Sur la proposition de son Président, le Directoire :

- Approuve la régularisation des emprises et de la redevance correspondante à compter du 1er mai 2022.

Adopté à l'unanimité

Fait à Marseille, le 25 mai 2022
Le Président du Directoire,



Hervé MARTEL

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

DIRECTOIRE

DECISION 2022.05.25 – 4

Réunion du 25 mai 2022

**REEVALUATION OPERATION D'INVESTISSEMENT SU024511 – RENOVATION
DES POSTES HTA EN VUE D'AUGMENTER LA PUISSANCE SUR L'ENSEMBLE
DES RESEAUX ELECTRIQUES DES BASSINS EST DU GPMM**

Au vu des éléments qui lui ont été présentés,

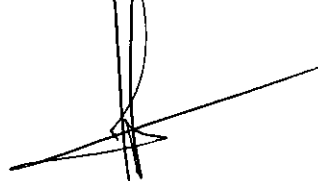
Sur la proposition de son Président, le Directoire :

- Approuve la réévaluation de l'opération d'investissement SU024511 – Rénovation des postes HTA en vue d'augmenter la puissance sur l'ensemble des réseaux électriques des bassins Est du GPMM » pour un montant de 650 K€ HT hors frais accessoires, portant le montant total de l'opération à 1.495 K€ hors frais d'études et de suivi, soit 1 776,50 K€ HT frais d'études et de suivi réels estimés à 18,83 % inclus.
- Autorise l'engagement des dépenses correspondantes.

Adopté à l'unanimité

Fait à Marseille, le 25 mai 2022

Le Président du Directoire,



Hervé MARTEL

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

DIRECTOIRE

DECISION 2022.05.25 – 5

Réunion du 25 mai 2022

<p>COOPERATION ENTRE LE GPMM ET LA DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE PACA</p>

Au vu des éléments qui lui ont été présentés,

Sur la proposition de son Président, le Directoire :

- Approuve le projet de convention cadre de coopération entre le GPMM et l'INSEE PACA.
- Approuve le projet de convention particulière destinée à la mise à jour de l'impact du complexe industrialo-portuaire de Marseille-Fos sur l'emploi local, donnant lieu à un versement à l'INSEE d'un montant total de 7 810,44€ dont un acompte de 3 905,22€ (budget Département Prospective et Participations).

Adopté à l'unanimité

Fait à Marseille, le 25 mai 2022

Le Président du Directoire,



Hervé MARTEL

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

DIRECTOIRE

DECISION 2022.05.25 – 6

Réunion du 25 mai 2022

BUDGET RECTIFICATIF 2022

Au vu des éléments qui lui ont été présentés,

Sur la proposition de son Président, le Directoire :

- Approuve le projet de budget rectificatif pour 2022 qui sera présenté au comité d'audit et en conseil de surveillance.

Adopté à l'unanimité

Fait à Marseille, le 25 mai 2022

Le Président du Directoire,



Hervé MARTEL